

La flore spontanée de la Commune de Caen (14)

La commune de Caen (14) compte 597 espèces de la flore vasculaire (Base de données Calluna du CBN de Brest, dernière mise à jour le 01 octobre 2013). A ce jour Caen est la commune la plus riche de la région Basse-Normandie et du département du Calvados. Pour information, les communes les plus riches des départements voisins sont Lessay (484 taxons) pour la Manche et Longny-au-Perche (477 taxons) pour l'Orne.

Cette richesse est due à la combinaison de 3 facteurs :

- Tout d'abord, la commune accueille une large diversité en milieux naturels :
 - o des zones boisées (bas de Venoux), des zones humides (prairie de Caen, berges de l'Odon...),
 - o des zones plus saumâtres sur les bords de l'Orne (presqu'île), des coteaux secs calcicoles (Venoux, Mémorial, vallée verte...),
 - o la diversité est également liée à la présence de milieux semi-naturels et artificiels : les vieux murs (doutes du château de Caen, anciens cimetières...), les trottoirs, les pelouses urbaines, les friches (port de Caen, Gare...)...

Chacune de ces entités accueille une flore spécifique et contribue à la biodiversité végétale exceptionnelle de la commune.

- Ajoutons à cela la présence d'un réseau des observateurs bas-normands assez développé sur Caen. Ainsi la pression de prospection est beaucoup plus élevée que sur d'autres communes. De plus notons l'investissement particulier porté par la ville de Caen qui a accepté de participer à l'atlas de la flore du Calvados en missionnant les botanistes du jardin des plantes à mener des inventaires durant la période de 2010 à 2013. Au regard de l'étendue territoriale de Caen, la connaissance du patrimoine floristique demeure en constante évolution et d'autres découvertes sont à envisager.
- Notons un point important qui est la mise en œuvre des nouvelles politiques environnementales depuis 2009, notamment avec la mise en œuvre progressive du « zéro phyto » et aussi la mise en place depuis 2012 de zones de fauche tardive pour la sauvegarde des orchidées sauvages. Ces actions environnementales en faveur de la biodiversité permettent la pleine expression et reproduction de plantes qui jusqu'ici étaient en dormances ou à l'état végétatif et passaient totalement inaperçues.

Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



web | www.cbnbrest.fr

*Syndicat mixte qui regroupe Brest métropole océane,
Conseil général du Finistère, Conseil régional de Bretagne
et Université de Bretagne Occidentale.*

Conservatoire botanique national de Brest

**Siège, service international,
jardin, service éducatif,
et antenne Bretagne**
52 allée du Bot
29 200 BREST
02 98 41 88 95
cbn.brest@cbnbrest.com

Antenne Basse-Normandie
Parc estuaire entreprises
Rte de Caen
14 310 VILLERS-BOCAGE
02 31 96 77 56
cbn.bassenormandie@cbnbrest.com

Antenne Pays de la Loire
28^{bis} rue Babonneau
44 100 NANTES
02 40 69 70 55
cbn.paysdeloire@cbnbrest.com